

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

IVERGNY

## SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19    PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec  
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000<sup>ème</sup>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200  
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR  
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR  
f t y i

**Légende**

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement

